

**MARCHE DI CONTRAT DE MAINTENANCE POUR LES SYSTEMES DE SONNERIE DE D2BUT &
FIN DE COURS**



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

**REGLEMENT DE CONSULTATION
(RC)**

Personne publique/ Pouvoir adjudicateur :

Groupement de gestion de Rabat - Kénitra
Lycée Descartes
BP 768, place Jean Courtin
Adgal - Rabat
MAROC

Objet de la consultation UNIFORMISATION DES SYSTEME DE SONNERIE DES DEBUTS
ET FINS DE COURS, DU CONFINEMENT & DE L'ANIMATION SUR LE POLE SCOLAIRE
DE RABAT - KENITRA

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ÉTRANGER
Représenté par

L'Ordonnateur du Groupement de Gestion des établissements en gestion directe de l'Agence
pour l'Enseignement Français à l'Étranger à Rabat et Kénitra, Madame Marie-Noëlle TISON

Lycée Descartes
BP 768 Agdal, Rabat
MAROC
ICE : 001917342000084

Identification du comptable assignataire :

L'Agent Comptable du Groupement de Gestion des établissements en gestion directe de
l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger à Rabat et à Kénitra, M. Henri ESTIENNE

DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES :

28 JUIN A 12H00

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent marché a pour objet pour l'uniformisation des système de sonnerie des débuts et fins de cours, du confinement & de l'animation sur le pole scolaire de RABAT - KENITRA

Article 3 – Etablissement

HONORE DE BALZAC

Avenue Mohamed V
Kenitra
Tel : 05373-73977

Pierre De Ronsard

Avenue Patrice Lumumba
Rabat – Hassan
Tel : 0537 762 778

Paul Cézanne

Place Jean Courtin, Agdal,
10080 Rabat
Tel : 0537 672 637

Lycée Descartes

B.P. 768, Place Jean Courtin,
Agdal, 10106 Rabat
Tel : 0537 689 120

Albert Camus

17 avenue de Fès,
10000 Rabat - Hassan
Tel : 0537 765 339

André Chénier

32 Bd Mohamed Lyazidi, Quartier
Hassan,
10000 Rabat
Tel : 0537 724 521

Antoine de Saint Exupéry

Rue Al Maârif, Quartier Aviation,
B.P. 5216, 10105 Rabat
Tel : 0537 750 107

ARTICLE 2 : FORME DU MARCHÉ

Il s'agit d'un marché ordinaire mono attributaire.

Les prestations définies au CCP ne sont divisées ni en tranches, ni en lots.

L'engagement du titulaire en matière de développement durable serait souhaitable.

L'exécution du marché est soumise aux conditions techniques décrites dans le Cahier des Clauses particulières (CCP) définissant le détail de l'ensemble des prestations à réaliser.

ARTICLE 3 : DURÉE ET DÉLAI D'EXÉCUTION

Le présent contrat est prévu d'être réalisé Juillet et Aout 2019

ARTICLE 4 : ETENDUE DE LA CONSULTATION

La candidature sera présentée par une seule société/entreprise.

ARTICLE 5 : VISITE DES LIEUX

La visite n'est pas obligatoire ; mais si l'entreprise le souhaite effectuer une visite, celle-ci peut être organisée. L'attention des candidats est attirée sur le fait que la non-visite des lieux ne sera pas éliminatoire.

ARTICLE 6 : CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION

1 ^{er} document	Règlement de la Consultation (RC)
2 ^e document	Acte d'Engagement (AE)
3 ^e document	Bordereaux de Consultation (CCP)

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des candidatures des modifications de détail au dossier de consultation des entreprises. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever de réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date fixée pour la remise des candidatures était reportée, la disposition précédente serait applicable en fonction de cette nouvelle date.

ARTICLE 7 : SOUS-TRAITANCE

La sous-traitance n'est pas autorisée pour ce marché.

ARTICLE 8 : VARIANTES et TRANCHES

Les candidats peuvent présenter une variante lors de la consultation mais pas après l'adjudication du marché.

ARTICLE 9 : OBTENTION DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION

Le Lycée se charge de diffuser les documents aux entreprises présélectionnés

Le Pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de repousser la date de remise des candidatures au plus tard cinq (5) jours après la date initialement fixée pour cette remise des candidatures.

ARTICLE 10 : REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les candidatures devront être remises par voie électronique (daf.adjoint2@lycee-descartes.ma et gestion1@lycee-descartes.ma) ou sous forme papier auprès de l'accueil du lycée Descartes. Cette candidature papier devra parvenir dans les délais impartis pour la remise des candidatures. Elle devra être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible « **Consultation pour L'uniformisation DES SYSTEMES DE DEBUTS ET FINS DE COURS, DU CONFINEMENT ET DE L'ANIMATION SUR LE POLE SCOLAIRE DE RABAT - KENITRA** » et la mention « **NE PAS OUVRIR** ».

Les candidatures seront entièrement rédigées en langue française. Si les documents fournis par un candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils devront être accompagnés d'une traduction en français.

Tous les documents du dossier de Consultation devront être paraphés et signés. Les documents paraphés et signés devront donc être scannés dans l'offre remise par voie électronique.

Elles devront respecter la charte de nommage suivante :

Année+mois+jour – Intitulé du document.

Par exemple : 20190423 – AE

Les intitulés de document ne devront pas être modifiés.

Il est recommandé aux candidats de respecter les recommandations suivantes :

- les formats des fichiers envoyés ne pourront être que : .doc / .rtf / .pdf / .xls ;
- ne pas utiliser certains formats, notamment les ".exe", les formats vidéo ;
- ne pas utiliser certains outils, notamment les "macros" ;
- faire en sorte que l'offre ne soit pas trop volumineuse ;
- tous les fichiers envoyés devront être traités préalablement à l'anti-virus, à la charge de l'entreprise candidate. Les offres contenant des virus feront l'objet d'un archivage de sécurité par l'acheteur. Ces

offres seront donc réputées n'avoir jamais été reçues et les candidats en seront informés dans les plus brefs délais.

ARTICLE 11 : CONTENU DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui.

LES DOCUMENTS RELATIFS A LA CANDIDATURE ET A L'OFFRE :

1) Les documents du dossier de consultation

- Règlement de Consultation (RC),
- Acte d'Engagement (AE),
- Bordereau de consultation),

Tous ces documents devront être complétés, paraphés et signés.

2) Présentation des candidatures

Une **lettre de candidature** signée de présentation de la société et de son intention de soumissionner, ainsi que **l'habilitation de la personne ayant pouvoir d'engager la société** et une **attestation sur l'honneur** prouvant qu'il n'est sous le coup d'aucune interdiction d'exercer.

3) Autorisation de soumissionner :

- une attestation de pouvoir pour le signataire.
- Les certificats sociaux et fiscaux (attestation de régularité sociale ou certificat social), datés, signés ou certifiés conformes à l'original s'il s'agit de copies.
- Un extrait de l'inscription de l'ordre des architectes. Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, il produit la copie du ou des jugements prononcés ;

4) Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

- Inscription au registre professionnel (Registre du Commerce et des Sociétés, autoentrepreneur).

5) Capacité Economique et financière :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers exercices disponibles
- Attestation d'assurance prouvant le niveau approprié d'assurance des risques professionnels

6) Capacités techniques et professionnelles:

Une déclaration indiquant les effectifs et moyens techniques : effectif total et importance du personnel d'encadrement, moyens matériels et techniques dont dispose le candidat.

ARTICLE 12 : JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Si le pouvoir adjudicateur constate que des pièces dont la production était réclamée sont absentes ou incomplètes, il peut décider de demander à tous les candidats concernés de compléter leur dossier de candidature et d'offre dans un délai approprié et identique pour tous.

EXAMEN CANDIDATURE ET OFFRE:

La Personne Publique procédera à la vérification de la production des documents justificatifs relatifs aux conditions de participation, avec notamment :

- La justification d'un niveau de capacité minimal proportionné à l'objet du marché ou à ses conditions d'exécution (Capacité Economique et financière) : Le candidat doit justifier d'un niveau approprié d'assurance des risques professionnels pour l'exécution du présent marché, et d'un chiffre d'affaire permettant l'exécution du présent marché.
- Les capacités techniques et professionnelles, par, notamment, la qualification professionnelle, l'expérience, les moyens humains et matériels pour l'exécution du marché.

Les candidats dont l'examen du dossier aura fait apparaître des manquements importants au regard des exigences définies dans le cahier des charges seront écartés.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente consultation pour motif d'intérêt général.